

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° 12

présenté par
M. Saintoul, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 9

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement du groupe LFI-NFP, nous réitérons à nouveau notre opposition au projet de holding “France Médias”. L’examen de cet article abordant la question de la date d’entrée en vigueur de la réforme, elle pose la question de la temporalité, qui nous semble particulièrement importante à analyser pour comprendre pourquoi cette réforme est menée dans une telle urgence, dans le non-respect total du temps nécessaire à un travail parlementaire de qualité.

Loin de répondre aux intérêts du service public, cette réforme menée à pas de charge s’inscrit en réalité dans un agenda politique personnel de la ministre actuelle de la Culture - qui souhaite obtenir un bilan rapide au ministère de la Culture, afin de pouvoir se présenter aux élections municipales de 2026. Comme le soulignait déjà le journal Libération dès le 23 avril 2024, Rachida Dati “a besoin de gains politiques à court terme” et “Avec cette proposition de loi bien lancée, elle a là une opportunité de succès rapide, tout en se montrant capable de créer un consensus politique entre la

majorité et la droite, sa famille d'origine" (qui par ailleurs, défendait déjà ce projet depuis de nombreuses années).

Alors que nous avons pu démontrer depuis le début de l'examen du texte de l'inutilité de cette réforme, on comprend la vraie raison pour laquelle cette réforme est menée : elle ne sert qu'aux ambitions personnelles d'une ministre dont le bilan actuel à la tête du ministère est quasi-inexistant. L'audiovisuel public mérite mieux qu'une telle instrumentalisation politique.